



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°DCL/BCE/23/480 fixant la liste des candidatures au 1^{er} tour des élections municipales et communautaires partielles intégrales d'HOULBEC-COCHEREL des 19 et 26 mars 2023

VU le code électoral ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ; ;

VU le décret du 25 février 2021 nommant Mme Isabelle DORLIAT-POUZET, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;

VU l'arrêté préfectoral n°DCAT-SJIPE-2022-28 en date du 23 août 2022 donnant délégation de signature à Mme Isabelle DORLIAT-POUZET, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;

VU l'arrêté DCL/BCE/23/144 en date du 16 janvier 2023 portant convocation des électeurs de la commune d'Houlbec-Cocherel à une élection municipale et communautaire partielle intégrale.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les listes de candidats au premier tour de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale d'Houlbec-Cocherel qui se déroulera le 19 mars 2023, et l'ordre des emplacements d'affichage sont fixés comme suit :

- N°1 : Liste « Pour le bien-être dans notre village »
- N°2 : Liste « Ensemble pour un village dynamique »

La composition de ces listes est précisée en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et M. le 1^{er} adjoint au maire sont chargés d'assurer, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dès réception et dont une copie sera déposée sur la table de vote.

Évreux, le **03 MARS 2023**

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,



Isabelle DORLIAT-POUZET

Liste n°1 «Pour le bien-être dans notre village »

Rang	Candidats au Conseil municipal	Candidats au Conseil Communautaire
1	FONTAINE Serge	OUI
2	THINQUE Valérie	OUI
3	ADER Éric	NON
4	ZAGO Christine	NON
5	CHABRILLAT Laurent	NON
6	VILNAT Florence	NON
7	GORR Marc-Andrew	NON
8	GAMBARD Martine	NON
9	BONIN Gilles	NON
10	FROMANGER Muriel	NON
11	PRUD'HOMME Nicolas	NON
12	ROIG Aurélie	NON
13	SAUVÉ Guillaume	NON
14	POIRIER Véronique	NON
15	THILLIEZ Patrice	NON

Liste n°2 «Ensemble pour un village dynamique »

Rang	Candidats au Conseil municipal	Candidats au Conseil Communautaire
1	CAILLET Yannick	OUI
2	PERROT Daphné	OUI
3	WALLET Patrick	NON
4	MOUSSET Charlène	NON
5	BESNARD Laurent	NON
6	COUSSEAU Jocelyne	NON
7	DUHAMEL Pascal	NON
8	PREAUD Aurore	NON
9	KULIK François	NON
10	FRETZ Isabelle	NON
11	HEDOUIN Yann	NON
12	JACQUELINE Danielle	NON
13	DUSSOLLIER Gabriel	NON
14	CHEVALLIER Kelly	NON
15	PHILISPART Alexandre	NON
16	ANDRIEU Chantal	NON
17	DAVERTON Jean-Claude	NON